



anneau rouge



Aire de pique-nique



Croix Calvaire



Eglise Chapelle



Panneau d'informations



Point de vue  
Table d'orientation

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

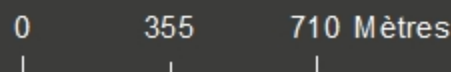
Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com)

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



DITER - Service Ecologie  
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018

## La Vallée de l'Esch Itinéraire d'intérêt départemental



11,5 km - 3h30

Itinéraire pédestre



Départ principal  
Jézainville

Parking - rue du Saule



Contact : Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 54 - [cdp54@wanadoo.fr](mailto:cdp54@wanadoo.fr)

<http://meurthe-et-moselle.fr/actions/transition-écologique/randonnée>

